

COUVERTURES

LISTE DES COMPOSANTES COUVERTES	PROTECTION INTÉGRALE
1 MOTEUR (ESSENCE & DIESEL)	✓
2 TRANSMISSION	✓
3 DIFFÉRENTIEL (AVANT & ARRIÈRE)	✓
4 SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT	✓
5 SYSTÈME D'INJECTION ÉLECTRONIQUE	✓
6 BOÎTIER DE TRANSFERT	✓
7 TURBO OU SURCOMPRESSEUR	✓
8 JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ, BAGUES ET LIQUIDES	✓
9 REMORQUAGE	✓
10 VÉHICULE DE REMPLACEMENT	✓
11 ROULEMENT DE ROUES	✓
12 TRACTION	✓
13 DIRECTION	✓
14 ÉLECTRICITÉ DE BASE	✓

LISTE DES COMPOSANTES COUVERTES	PROTECTION INTÉGRALE
15 ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE	✓
16 SYSTÈME DE CLIMATISATION	✓
17 FREINS	✓
18 FREINS ABS	✓
19 CAPTEURS	✓
20 TUBULURE D'ADMISSION	✓
21 SUPPORTS	✓
22 SUSPENSION (AVANT & ARRIÈRE)	✓
23 ÉLECTRICITÉ ++	✓
24 SYSTÈME DE CLIMATISATION ++	✓
25 SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT ++	✓
26 HÉBERGEMENT	✓
27 REPROGRAMMATION	✓
28 ET BEAUCOUP PLUS...	✓

OPTIONS

ASSISTANCE ROUTIÈRE 12 PREMIERS MOIS INCLUS	✓
CONVERTIBLE / TOIT OUVRANT	✓
SYSTÈME DE FLUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL (URÉE)	✓

MULTIMÉDIA	✓
HAUTE TECHNOLOGIE	✓



GARANTIE TRANSFÉRABLE
VALEUR AJOUTÉE



VÉHICULE DE COURTOISIE
SÉCURITÉ D'ESPRIT



ASSISTANCE ROUTIÈRE

12 PREMIERS MOIS INCLUS

OFFREZ-VOUS ET AUX MEMBRES DE VOTRE FAMILLE
LA MEILLEURE TRANQUILITÉ D'ESPRIT QUI SOIT

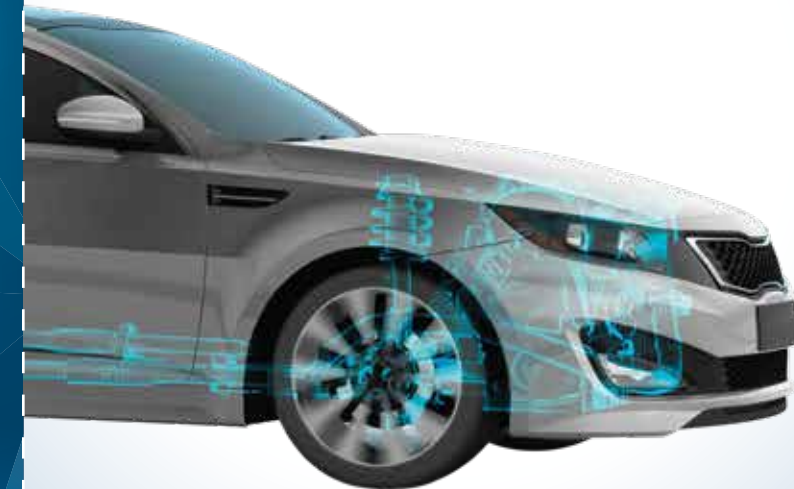
ADHÉREZ DÈS MAINTENANT AUPRÈS
DE VOTRE CONCESSIONNAIRE

L'ASSISTANCE ROUTIÈRE COMPREND LES SERVICES SUIVANTS:

- ✓ LIVRAISON D'ESSENCE
- ✓ PERTE OU OUBLI DE CLÉS
- ✓ REMORQUAGE
- ✓ TREUILLAGE
- ✓ CREVAISON
- ✓ SURVOLTAGE

1 800 363-4567

CHEF DE FILE
PROTECTIONS MÉCANIQUES PROLONGÉES



Garantie
Nationale





1. MOTEUR (ESSENCE OU DIESEL)

Bloc-cylindres et toutes pièces internes lubrifiées ci-après énumérées: vilebrequin, coussinets de paliers, pistons, segments (si le remplacement des pistons est nécessaire ou si les segments sont brisés), bielles, coussinets de bielles, arbre à cames, coussinets d'arbre à cames, culasse, joint d'étanchéité de culasse, soupapes, guides de soupapes, ressorts de soupapes, coupelles d'appui, culbuteurs, tiges de poussoirs, poussoirs hydrauliques, bouchons d'arbre à cames, couvercle avant, chaîne de distribution et pignons, tendeurs de chaîne, guides de chaîne, courroie de distribution et ses tendeurs, tubulure d'admission, collecteur d'échappement, roues dentelées et plateau de flexion (si brisés au cœur de la roue et non si usés au niveau des dents), arbre de contrepoids, amortisseur de vibration, couvercles de soupape, carter d'huile (si endommagé de l'intérieur), pompe à l'huile.



2. TRANSMISSION

Boîtier et toutes les pièces internes lubrifiées ci-après énumérées:

Automatique: pompe à l'huile, boîtier de soupape, convertisseur de couple planétaire, modulateur à dépression, arbre principal, bandes, tambours, jeux d'engrenage, roulements internes, coussinets, bagues de scellement interne, canalisations et raccords, gouverneur, solénoïde interne et externe, plaque électronique.

Manuelle: arbre principal, jeux d'engrenage, fourchettes, synchroniseurs, roulements internes, coussinets, maître-cylindre et cylindre d'embrayage, câble d'embrayage, câble de levier de vitesse. Sont exclus le disque et le plateau d'embrayage ainsi que le roulement de débrayage.



3. DIFFÉRENTIEL (AVANT ET ARRIÈRE)

Carter et toutes les pièces internes lubrifiées ci-après énumérées: boîtier porteur, jeux d'engrenage, roulements internes, coussinets, ensemble d'embrayage autobloquant interne, unité de positraction, arbre d'essieu, joints universels, arbre de transmission, ensemble de blocage de moyeu.



4. SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT (DE BASE)

Refroidisseur d'huile à moteur, pompe à eau, pompe à eau auxiliaire et poulie. (Tuyauterie exclue).



5. SYSTÈME D'INJECTION ÉLECTRONIQUE

Pompe à essence, régulateur de pression, injecteur, rampe d'injection, pompe à injection, distributeur d'injection, canalisation. (entretien exclus).



6. BOÎTIER DE TRANSFERT (VÉHICULE 4X4 OU TRACTION INTÉGRALE)

Boîtier et toutes les pièces internes lubrifiées ci-après énumérées: arbre principal, jeux d'engrenage, chaîne et pignons, roulements internes, coussinets, moteur électrique ou à dépression, interrupteur principal. Afin de bénéficier de ce bloc le 4x4 doit obligatoirement avoir été déclaré à la signature du contrat.



7. TURBO / SURCOMPRESSEUR

Carter (si endommagé de l'intérieur), pièces mécaniques internes, soupapes du turbo compresseur, soupapes de dérivation, refroidisseur intermédiaire, actuateur du clapet de décharge, détecteur et contrôle électrique du turbo compresseur. Afin de bénéficier de ce bloc le turbo / surcompresseur doit obligatoirement avoir été déclaré à la signature du contrat.



8. JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ, BAGUES ET LIQUIDES

La couverture comprend le remplacement nécessaire de tous les joints d'étanchéité, les bagues, les liquides et lubrifiants seulement lors d'un bris mécanique ou d'une panne d'une des pièces couvertes énumérées au contrat.



9. REMORQUAGE

À la suite d'un bris mécanique ou d'une panne couverte par le présent contrat de garantie pour votre véhicule, nous vous rembourserons un montant de cinquante dollars canadien (50\$ taxes incluses) pour le remorquage de votre véhicule à un centre de réparations autorisé.



10. VÉHICULE DE REMPLACEMENT

Vous êtes admissible à un remboursement pour la location d'un véhicule de remplacement si la panne ou le bris mécanique est couvert par le présent contrat. Soit 48 heures après le diagnostic ou immédiatement si le travail à effectuer selon le guide Mitchell nécessite plus de 6 heures de main-d'œuvre. À la suite de ce délai, nous vous rembourserons un montant maximal de quarante dollars canadien (40 \$ CA taxes incluses) par jour, pour un maximum de cinq (5) jours ou deux cents dollars canadien (200 \$ CA taxes incluses) pour toutes les couvertures. Le remboursement se fera sur réception de factures valides.



11. ROULEMENT DE ROUES

Roulement des roues avant et arrière.



12. TRACTION

Les joints homocinétiques (excluant les enveloppes protectrices des cardans).



13. DIRECTION

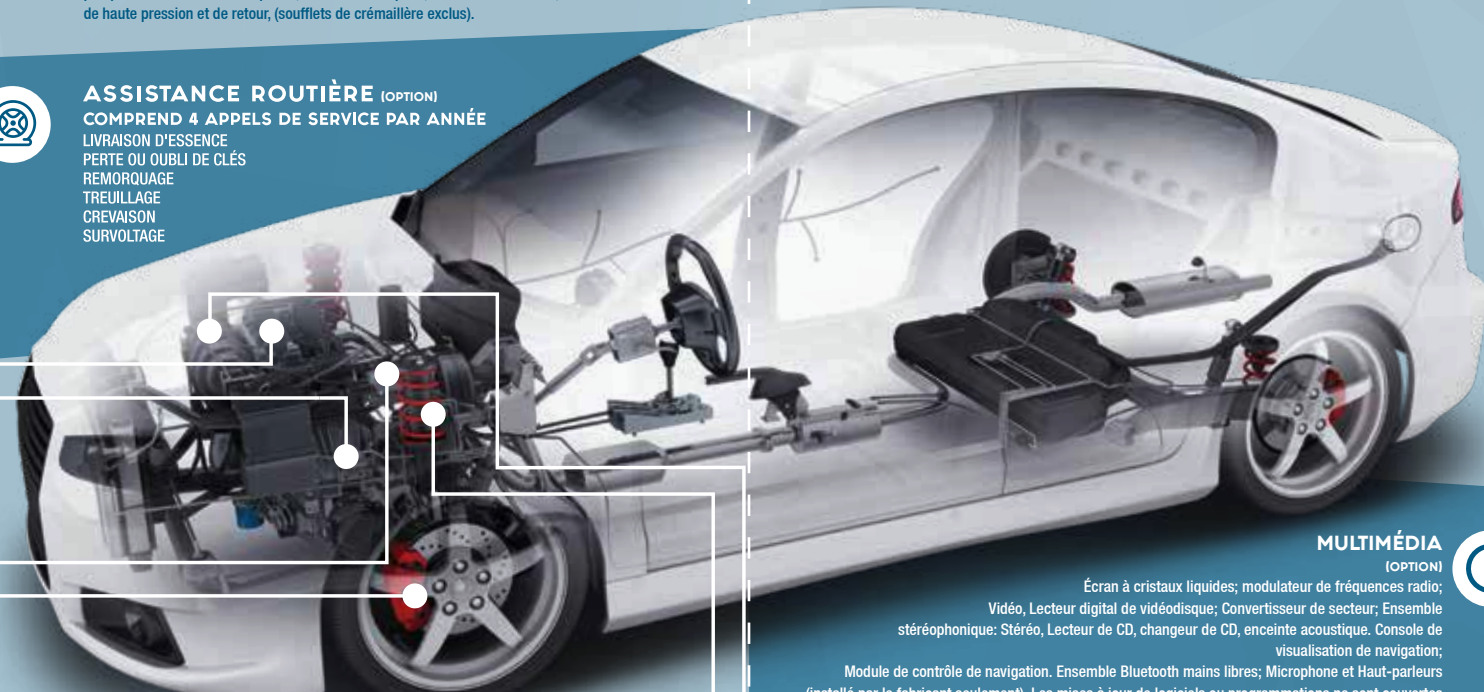
Boîtier et toutes les pièces internes lubrifiées ci-après énumérées: ensemble de soupape de direction à crémaillère, axe de secteur dentelé, moteur de direction assistée, module de contrôle de la direction, colonne de direction, axes principaux et intermédiaires de direction, coussinets et montant de crémaillère, biellettes de direction, bras de renvoi, bras pitman, pompe de servodirection et poulie, réservoir de liquide, refroidisseur d'huile, canalisations de haute pression et de retour, (soufflets de crémaillère exclus).



ASSISTANCE ROUTIÈRE (OPTION)

COMPREND 4 APPELS DE SERVICE PAR ANNÉE

LIVRAISON D'ESSENCE
PERTE OU OUBLI DE CLÉS
REMORQUAGE
TREUILLAGE
CREVAISON
SURVOLTAGE



18. FREINS ABS

Accumulateur de pression, pompe hydraulique, corps de soupapes, interrupteur de contrôle de la traction, module ABS.



19. CAPTEURS

Capteurs du système d'ignition électronique, capteurs électroniques des roues ABS, capteur de vitesse, éléments électroniques de l'allumage, capteurs de niveau de carburant, capteurs de niveau d'huile, capteurs de pression d'huile, capteurs du système d'injection électronique, capteur d'accéléromètre (G Sensor), capteur d'arbre à cames et de vilebrequin, capteur de température du système de refroidissement, capteur de température ambiante, capteur de pression du maître-cylindre, capteur d'angle de couple, capteur de pédale d'accélérateur, capteur d'angle de direction, capteur de pluie, capteur du niveau de lave-glace.



MULTIMÉDIA (OPTION)

Écran à cristaux liquides; modulateur de fréquences radio; Vidéo, Lecteur digital de vidéodisque; Convertisseur de secteur; Ensemble stéréophonique: Stéréo, Lecteur de CD, changeur de CD, enceinte acoustique. Console de visualisation de navigation;

Module de contrôle de navigation. Ensemble Bluetooth mains libres; Microphone et Haut-parleurs (installé par le fabricant seulement). Les mises à jour de logiciels ou programmations ne sont couvertes que lorsqu'une pièce couverte est remplacée. Afin de bénéficier de ce bloc l'option doit obligatoirement avoir été prise le même jour que le contrat de garantie.



20. TUBULURE D'ADMISSION

Joint d'étanchéité de la tubulure d'admission (gasket intake).



21. SUPPORTS

Supports de moteur, supports de transmission, support d'arbre de transmission, support du boîtier de la traction.



22. SUSPENSION AVANT ET ARRIERE

Rotules, bras de suspension supérieur et inférieur, transversal supérieur et inférieur, coussinets ou palier et arbres de bras oscillant, bras longitudinal et coussinets, barre de torsion, barre stabilisatrice et coussinets, biellettes de suspension, barres antiroulis et coussinets, fusée de roulement.



SYSTÈME DE FLUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL (OPTION)

Réservoir urée, élément chauffant, pompe, injecteur d'urée et détecteur d'oxyde d'azote. Afin de bénéficier de ce bloc l'option doit obligatoirement avoir été prise le même jour que le contrat de garantie.



CONVERTIBLE / TOIT OUVRANT (OPTION)

Moteur et pompe, cylindres hydraulique, canalisations, boyaux et les interrupteurs, moteur du toit ouvrant. Afin de bénéficier de ce bloc l'option doit obligatoirement avoir été prise le même jour que le contrat de garantie.



23. ÉLECTRICITÉ ++

Interrupteurs: d'essuie-glace avant et arrière, du dégivreur arrière, des lève-glace électrique, de la chaufferette, des clignotants, des lumières, des miroirs, des verrouillages des portières, des sièges électriques, des sièges chauffants, du régulateur de vitesse, d'allumage, de pression d'huile. Contrôle de verrouillage des portières, actionneur de régulateur de vitesse, module de régulateur de vitesse, programmeur de régulation automatique de la climatisation, module de commande du groupe motopropulseur, ballast et module d'éclairage de phares avant, moteur des lève-glace électrique, moteur et engrenage de réglage de sièges électriques, instrument numérique du tableau de bord, relais.



24. SYSTÈME DE CLIMATISATION ++

Canalisations de haute et basse pression, accumulateur, déshydrateur, valve d'expansion, interrupteur de haute et basse pression, capteur de température de l'évaporateur.



25. SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT ++

Radiateur du moteur et de la chaufferette, moteur de ventilateur du radiateur, relais du moteur de ventilateur, module de ventilateur du radiateur, embrayage hydraulique du ventilateur, refroidisseur d'huile à transmission installé à l'usine par le fabricant seulement.



26. HÉBERGEMENT

Une indemnité d'hébergement sera versée, pour un hôtel ou un motel, ne dépassant pas cent dollars canadien (\$100 taxes incluses) par jour pour un maximum de cinq (5) jours ou cinq cents dollars canadien (500\$ taxes incluses) par réparation. Pour être éligible à cette indemnité le véhicule doit être hors de service plus de quarante-huit heures (48h), le bris mécanique ou la panne doit être couvert par le présent contrat de garantie et doit survenir à plus de 250 kilomètres de l'adresse indiquée au contrat. G.N. doit être avisé dans les 10 jours suivants tout changement d'adresse au contrat, à défaut de quoi, la clause d'hébergement ne sera pas valide.



27. REPROGRAMMATION

Un montant maximum de cent-cinquante dollars canadien (150\$ taxes incluses) sera attribué pour une reprogrammation nécessaire suite à une réparation mécanique couverte par le présent plan à un centre de réparations autorisé.



HAUTE TECHNOLOGIE (OPTION)

Écran à cristaux liquides; modulateur de fréquences radio; Vidéo, Lecteur digital de vidéodisque; Convertisseur de secteur; Ensemble stéréophonique: Stéréo, Lecteur de CD, changeur de CD, enceinte acoustique; Prise USB; prise auxiliaire; Console de visualisation de navigation; Module de contrôle de navigation; Système d'information de la caméra de recul et sonar incluant les capteurs d'avertisseur de collision, de détection d'angle mort, de stationnement assisté et de régulateur de vitesse adaptatif; système de détecteur de voie; Capteur de pluie. Ensemble Bluetooth mains libres; Microphone et Haut-parleurs; Commande par contrôle vocale; Système d'entrée à déverrouillage à distance; Éléments et interrupteurs des sièges chauffants et ventilés; Interrupteur et module d'affichage tête haute. Les mises à jour de logiciels ou programmations ne sont couvertes que lorsqu'une pièce couverte est remplacée. Toute pièce doit avoir été installé par le fabricant préalablement. Afin de bénéficier de ce bloc l'option doit obligatoirement avoir été prise le même jour que le contrat de garantie.



28. ET BEAUCOUP PLUS...



Ce contrat ne garantit pas les: Bougies, fils de bougies, bougies de préchauffage, équilibrage des roues, pièces de carrosserie, filtres, boyaux, courroies, réparations au câblage électrique, contacteur tournant, système de navigation par satellite, système de tracé routier téléphone cellulaire, système audio vidéo, émetteurs électroniques, antivol, démarreur à distance, éléments chauffants (ta que siège et miroir chauffants, dégivreur électrique etc.) Miroir électrique et ses composants, thermostat, amortisseurs, jambe de suspension, plaquettes et sabots de freins, disques et tambours de freins, système d'échappement, composants d'embrayage manuel et hydraulique, disque à embrayage et plateau, roulement de débrayage, papillons des gaz d'admission, pièces du système antipollution, glaces, phares scellés, fusibles, ampoules, balais d'essuie-glaces, batteries, boulons, moulures, métal poli, chrome, sellerie, tissus, peinture, tapis, boudoirs d'étanchéité, garnitures intérieures et extérieures, pare-chocs, tôlerie de la carrosserie, châssis et cadre, roues, jantes de roues, pneus, suspension à air, capteur TPMS, dispositifs de sécurité (incluant les coussins gonflables et leurs composants électroniques), toutes pièces autres que celles du constructeur. Les liquides et l'alignement ne sont pas couverts sauf s'il doivent être changés suite à un bris mécanique couvert par le présent contrat. Le présent contrat ne couvre pas l'entretien prescrit par le constructeur, les bulletins de service et les mises au point.